



**MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE  
(MESA)  
Unité National de Coordination du Projet Elevage et Appui  
aux Jeunes (PEAJ)**

## **APPEL À MANIFESTATION D'INTERET**

**APPEL A PROPOSITIONS N° 007/UNC-PEAJ/COORDO/RFA/RPM  
POUR LE FINANCEMENT DES SOUS-PROJETS DU « PROJET ELEVAGE  
ET APPUI AUX JEUNES (PEAJ) »**

## Remarques liminaires

Le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré à l'annonce d'un appel à manifestation d'intérêt (sociétés de conseil). Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>, doit être utilisé pour les projets financés par le Fonds.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.

Nous attirons l'attention des opérateurs intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme<sup>1</sup> et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations<sup>2</sup>. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles<sup>3</sup>

Les opérateurs ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tous les opérateurs qui seraient en pareille situation seront écartés, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'un opérateur ou les membres de son personnel entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les opérateurs sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgence de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

---

<sup>1</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

<sup>2</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>.

<sup>3</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>



**MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE  
(MESA)  
Unité National de Coordination du Projet Elevage et Appui  
aux Jeunes (PEAJ)**

## **APPEL À MANIFESTATION D'INTERET**

**APPEL A PROPOSITIONS N°007/UNC-PEAJ/COORDO/RFA/RPM  
POUR LE FINANCEMENT DES SOUS-PROJETS DU « PROJET ELEVAGE  
ET APPUI AUX JEUNES (PEAJ) »**

Date de publication : **30 Janvier 2025**

Date de clôture : **1<sup>er</sup> Mars 2025** à 12 heure 00 (heure de Bangui).

1. Le Gouvernement de la République Centrafricaine, à travers le **Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale (MESA)**, a reçu un don du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le « **Projet Elevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)** ». Une partie de ce don sera utilisée pour financer des sous-projets innovants dans le secteur de l'élevage à travers un mécanisme de sélection compétitif.
2. Le PEAJ financera les sous-projets compétitifs et innovants contribuant principalement au développement des chaînes de valeurs **poulet, œuf, mouton, chèvre, porc, lait et produits laitiers, miel et cire**. Le projet financera les activités de production, de transformation et de distribution. Il finance par ailleurs les activités pertinentes en amont et en aval des différentes chaînes de valeur concernées notamment la fourniture d'intrants, de services, la valorisation des sous-produits et des déchets ainsi que des technologies numériques de gestion des exploitations et de la transhumance animale. Le financement des sous-

projets contribuera au renforcement des capacités productives des acteurs au sein des chaînes d'approvisionnement. Il vise à promouvoir un environnement (public et privé) capable d'accompagner le développement du secteur de l'élevage.

3. Les sous projets sélectionnés par le présent appel seront financés à travers un mécanisme financier à coûts et risques partagés spécifique au PEAJ comprenant trois (03) catégories. Il s'agit de :

- Catégorie C1\_ composé de C.1.a – Ménages Vulnérables : 23 209 et C.1.b - Très vulnérable (décapitalisé, pas d'actifs productifs) : 6 000 Bénéficiaires éleveurs femmes ou jeunes ou groupes d'éleveurs pratiquant le petit élevage traditionnel de poules, petits ruminants, porcs, collecte de lait ainsi que l'apiculture. Ils recevront des financements intelligents au terme d'un ciblage direct dans la zone d'intervention du projet.

- Catégorie C2 : 734 Bénéficiaires éleveurs femmes ou jeunes ou groupes d'éleveurs pratiquant l'élevage moderne de poulet ou de poule pondeuse disposés à entrer dans un schéma d'agrégation permettant de constituer des chaînes d'approvisionnement compétitives et durables ; dépôts pharmaceutiques ; centres de gestion agréés. Ils recevront des financements du mécanisme tripartite à coûts et risques partagés : 10% venant du Bénéficiaire ; 90% de l'Institution financière et de ses partenaires sur la base des procédures des IFP.

- Catégorie C3 : 57 Micro, petites et moyennes entreprises (MPME) opérant dans la fourniture de biens et services (intrants, prestations vétérinaires et conseil, matériel et équipements spécifiques à l'usage des éleveurs), dans l'agrégation et la transformation (abattoirs de volaille, boucheries de petits ruminants, charcuteries, laiteries, mielleries), dans la distribution (chambres froides, packaging et conditionnement, système d'information sur les marchés) et dans l'offre de technologies digitales de gestion des exploitations et de la transhumance. Ils recevront également des financements du mécanisme tripartite à coûts et risques partagés : 10% venant du Bénéficiaire ; 90% de l'Institution financière et de ses partenaires sur la base des procédures des IFP.

#### **4. Le présent appel à proposition concerne les catégories C2 et C3.**

Les sous-projets bénéficiaires devront avoir des approches novatrices et porteuses d'avenir pour les chaînes de valeur concernées, que ce soit en termes de production, de transformation, de commercialisation y compris le conditionnement et la mise en marché. Ils devront également contribuer à l'émergence et au renforcement de partenariats entre les acteurs pour construire des chaînes d'approvisionnement rentables, équitables, compétitives et durables aux plans qualité et valeur commerciale (alliances agrégatives). Ils doivent constituer des opportunités intéressantes et rentables pour les TPME/PMI et les coopératives d'éleveurs.

5. Les domaines porteurs couverts par le présent appel à soumission de sous projet sont en fonction des maillons :

##### **Production**

- Production d'œufs à couver (OAC) ;
- Production de poussins d'un jour ;
- Production des poulets de chair de taille 500 sujets par bande ;
- Production d'œufs de table de taille 1000 sujets par bande ;
- Production de provende ;
- Services d'appui conseil ;
- Services vétérinaires ;
- Importation de produits vétérinaires ;
- Dépôts de pharmacie vétérinaire ;
- Production et distribution d'asticots ;
- Equipementiers (mangeoires, abreuvoirs, autres)
- Fourniture de ruches ;

##### **Transformation**

- Installation de mini-abattoirs (abattage, découpe, emballage) ;
- Installation de mini laiteries ;
- Installation de boucherie moderne pour petits ruminants et gros bétail ;
- Installation de mielleries ;
- Equipementiers (EPI, etc.) ;
- Valorisation des sous-produits de l'élevage.

## **Commercialisation**

- Distribution des poulets entiers, découpes, fumés, braisés ;
- Chambres froides de distribution ;
- Distribution de lait et de produits laitiers ;
- Distribution de miel et cire ;
- Fourniture d'emballage et de conditionnement adaptés aux chaînes de valeur ciblées ;
- Artisans locaux chargés de la construction des abris pour les animaux (poulailler, bergerie/chèvrerie, porcherie ...)
- Artisans locaux chargés de la construction des ruches
- Offre de services digitaux ;
- Centre de gestion agréé.

Le présent appel porte sur la création de chaînes d'approvisionnement dans les conditions suivantes :

- 2 clusters (1 pour Bangui et 1 pour Boali) comprenant chacun 1 abattoir de volaille et 63 aviculteurs de bandes de 500 poulets et 1 chambre froide ;
- 1 cluster comprenant 1 agrégateur d'œufs et 25 aviculteurs de bandes de 1000 poules pondeuses ;
- 1 cluster comprenant une miellerie et 150 apiculteurs gérant chacun 10 ruches kényanes ;
- 1 cluster comprenant 1 boucherie moderne et 150 éleveurs de petits ruminants ;
- 1 cluster comprenant 1 charcuterie moderne et 125 éleveurs de porcs ;
- 1 cluster comprenant 1 mini laiterie et 75 collectrices de lait.

6. Les opérateurs désireux de s'inscrire doivent remplir les conditions ci-après :

Pour la catégorie C2 :

- Être une femme d'au plus 45 ans ou un jeune d'au plus 35 ans ;
- Soumissionner pour une seule des chaînes de valeurs ciblées dans la catégorie ;
- Insérer son sous-projet dans un schéma d'agrégation ;
- Prouver son aptitude à assurer une bonne gestion de son exploitation ;

- **Prouver sa capacité à mobiliser sa contrepartie financière de 10% en cash ;**
- **S'engager à respecter les procédures du PEAJ ;**
- **Présenter un dossier complet de demande de financement (lettre de demande, copie légalisée de pièce d'identité, certificat de résidence ou toute reconnaissance communautaire ou acte administratif valable dans le pays, formulaire de soumission dûment rempli).**

Pour la catégorie C3 (MPME) :

- **Être légalement constituée et officiellement reconnue en République centrafricaine disposant d'un RCCM, d'un NIF et d'une attestation consulaire, quelle que soit la forme de la société : entreprises individuelles, société à responsabilité limitée, etc. ;**
- **Être une entreprise en activité dans la production, la transformation, la commercialisation ou la distribution des produits de l'élevage ;**
- **Prouver sa capacité managériale, technique et financière à exécuter le sous-projet ;**
- **Insérer son sous-projet dans un schéma d'agrégation ;**
- **Prouver sa capacité à libérer sa contrepartie financière ;**
- **Présenter un dossier complet de demande de financement (RCCM, NIF, Attestation consulaire, business plans ;**
- **Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine d'activités choisis ou similaire ;**
- **Jouir d'une bonne moralité.**

8. Les caractéristiques du mécanisme de financement à coûts et risques partagés se présentent comme suit :

Catégorie C2 : financement intelligent constitué comme suit : 10% venant du Bénéficiaire ; 90% de l'Institution financière et de ses partenaires. Les crédits seront, quasiment, des crédits individuels mais insérés dans un système d'agrégation.

Catégorie C3 : mécanisme de financement identique aux C2.

9. Chaque promoteur envoie le document complet de son sous-projet au plus tard le **1<sup>er</sup> Mars 2025** à 12 heure 00 (heure de Bangui).

10. Les sous-projets suivant le formulaire de soumission dûment rempli soumis seront évalués par une commission d'évaluation multidisciplinaire mise en place à cet effet, sur la base des critères qui incluent entre autres :

- **Présentation générale du dossier ;**
- **Qualité technique du dossier ;**
- **Capacité d'agrégation ou d'insertion dans un système de regroupement et de consolidation de produits d'élevage ou faire partir d'un groupe possédant un acheteur collectif ;**
- **Maîtrise du marché à travers un dispositif de vente et des contrats de marchés clairement documentés et vérifiables ;**
- **Innovation et créativité ;**
- **Capacité du promoteur à mobiliser son apport personnel ;**
- **Rentabilité économique et financière du projet ;**
- **Durabilité et effets sur l'environnement ;**
- **Valorisation des sous-produits et déchets.**

11. Après analyse des sous-projets par la commission d'évaluation, les meilleurs sous-projets seront présélectionnés soit vingt-cinq (25) pour la Catégorie C2 et sept (07) pour la Catégorie C3. **Une visite de terrain sera alors organisée avant la sélection intermédiaire.** Cette sélection intermédiaire ouvrira la voie à une formation et un accompagnement en vue de la finalisation de dossiers à soumettre à la banque. Les résultats définitifs seront notifiés par l'institution financière aux promoteurs.

12. Le dossier d'appel à proposition peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Unité Nationale de Coordination du PEAJ à Bangui, dans les antennes régionales du projet, les directions régionales de l'ANDE, les bureaux de la FNEC.

13. Les documents complets de projets peuvent être envoyés en version électronique par mail à l'adresse [Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com](mailto:Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com) / [Yokadouma.athena@peaj-mesa.com](mailto:Yokadouma.athena@peaj-mesa.com) ou déposés en physique (de préférence) aux heures ouvrables auprès de l'Unité Nationale de Coordination du PEAJ à Bangui rue Durand FERTE au sein du ministère de l'élevage et de la santé animale, dans les antennes régionales du projet, les directions régionales de l'ANDE, les bureaux de la FNEC. Les versions papier doivent être adressées en



quatre (4) exemplaires dont 1 original et 3 copies sous plis fermés et déposées à l'une des adresses suivantes :

- **Unité Nationale de Coordination du PEAJ rue Durand FERTE au sein du Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale ;**
- **Antennes régionales du PEAJ à Sibut, Bouar ou Bossangoa.**

Les dossiers à déposer doivent porter la mention : « Soumission pour l'appel à propositions de sous-projets N° ~~007~~ du PEAJ ». Les documents envoyés par courrier électronique sont recevables. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet de l'appel, tous les jours ouvrables de 08H00 à 15H30 à l'Unité Nationale de Coordination du PEAJ à Bangui ou auprès des antennes du projet. Bangui : Tél +23676002502 ; +23672182965 ; +23675755185 ; Antennes : Sibut : +23672415599 Bouar : +23672081993 Bossangoa : +23672120528

La Coordinatrice



**Athéna Sandrine YOKADOUMA**